

Au second sommet du PSP tenu à Cancun en mars 2006, les présidents Bush et Fox ainsi que le premier ministre Harper ont constitué un groupe consultatif tripartite de gens d'affaires, le *Conseil nord-américain de la compétitivité* (CNAC).



Parmi les personnes siégeant à ce Conseil pour le compte du Canada, mentionnons le président de Suncor, la pétrolière qui exploite les sables bitumineux. Toutes sont membres du Conseil canadien des chefs d'entreprises, qui représente les 150 plus grandes sociétés du pays, dont bon nombre appartiennent à des intérêts américains. Cette élite du monde des affaires a un accès privilégié aux chefs d'État qui mettent en place les politiques du PSP par voie de décrets, contournant ainsi les parlements.

Dans le premier rapport du CNAC, il est recommandé que le Canada accorde aux travailleurs mexicains des permis temporaires pour qu'ils puissent être embauchés par les exploitants des sables bitumineux. Il va sans dire que les syndicats canadiens et mexicains n'ont pas été consultés. Le CNAC réclame

en outre une profonde restructuration de PEMEX, qui aurait pour effet de briser les liens qui unissent certaines activités d'exploitation du gaz naturel avec la société d'État.

Il existe des solutions plus avantageuses

Plutôt que d'agir comme des colonies asservies aux intérêts des États-Unis, le Canada et le Mexique se doivent d'élaborer leurs propres politiques énergétiques nationales axées sur la conservation des réserves existantes et le développement durable de sources d'énergie de remplacement renouvelables.

Ce que vous pouvez faire

1. Participez à des événements commerciaux.
 - Mouvement de protestation organisé à l'occasion de la réunion des « 3 Amigos » du PSP qui se tiendra au Canada en août
2. Collaborez avec votre organisation en vue de la création de liens de personne à personne dans les Amériques.
3. Exercez des pressions sur les pouvoirs publics à tous les échelons afin de protéger nos ressources énergétiques.
4. Informez-vous. Consultez les sites Web suivants : www.rqic.alternatives.ca; www.kairoscanada.org; www.policyalternatives.ca; www.commonfrontiers.ca

Common Frontiers est un réseau d'organismes de différents secteurs d'activités qui, en collaboration avec d'autres organismes oeuvrant dans les Amériques, s'emploie à lutter contre le « libre-échange » et à concevoir des solutions de rechange en matière commerciale.

COMMON CANADA
FRONTIERS



Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) et PÉTROLE

Le premier ministre Stephen Harper qualifie le Canada de « nouvelle superpuissance énergétique ». Il se vante « d'un océan de sable imprégné de pétrole gisant sous la fondrière du nord de l'Alberta » et se réjouit du fait que « les décideurs de Washington [et] des investisseurs de Houston et de New York parlent du même souffle du Canada et de la sécurité énergétique continentale. »

L'appétit vorace des États-Unis envers le pétrole et son obsession de la sécurité nationale sont au centre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité créé en mars 2005 à l'initiative du président George W. Bush, du président du Mexique Vicente Fox et du premier ministre Paul Martin à Waco, au Texas.

Le PSP – Assurer la sécurité énergétique des É.-U.!

Sous le couvert de brefs pourparlers au sujet de la sécurité énergétique « nord-américaine » se cache le véritable objectif du PSP qui consiste à exploiter les ressources énergétiques mexicaines et canadiennes pour accroître la sécurité des États-Unis.

Lors d'un atelier sur les sables bitumineux parrainé par le PSP et tenu à Houston en janvier 2006, on proposait de faire passer la production de pétrole extrait de sables bitumineux d'environ un million de barils par jour à cinq millions de barils par jour d'ici 2030, dont la majorité serait exporté vers les É.-U. Radio-Canada rapporte que les autorités canadiennes ont promis de simplifier le processus d'approbation environnementale pour faciliter l'expansion des sables bitumineux malgré les dommages écologiques et humains décrits ci-après.

Des sables bitumineux coûteux

Selon une étude du PSP, les sables bitumineux renferment 175 milliards de barils de réserves prouvées, soit presque autant que les réserves d'Arabie Saoudite. L'évolution de la technologie permettrait d'extraire éventuellement 2,5 billions de barils de plus.

Pour extraire **un seul baril** de pétrole, les pétrolières :

- ***extraient** de 2 à 4 tonnes de sables bitumineux et brûlent 250 pieds cubes de gaz naturel ou consomment 1 000 pieds cubes de gaz pour injecter de la vapeur dans le sol;
- ***brûlent** ensuite 500 pieds cubes additionnels de gaz pour transformer le bitume en pétrole synthétique;
- ***utilisent** de 2½ à 7 barils d'eau – consommant ainsi 26 % de l'eau souterraine de l'Alberta;
- ***émettent** 2½ fois plus de CO₂ que dans la production de pétrole classique.

La production de pétrole à partir des sables bitumineux consomme autant de gaz chaque jour qu'il en faut pour chauffer la moitié des maisons au Canada. Le fait de brûler une ressource précieuse comme le gaz naturel dans le seul but de produire de la vapeur pour extraire du pétrole des sables bitumineux pourrait se comparer à l'utilisation de l'acajou comme bois de chauffage.

Mettre les Canadiennes et les Canadiens à risque

L'enthousiasme de M. Harper face à l'exploitation des sables bitumineux destinés à l'exportation ne tient pas compte de la vulnérabilité du Canada. À la fin de 2004, le Canada n'avait plus que 8 ans en réserves de pétrole classique et 9 ans en gaz naturel. Pendant que le Québec et les provinces de l'Atlantique dépendent d'importations instables pour répondre à 90 % de leurs besoins en pétrole et que l'Ontario importe 40 % de son approvisionnement, Harper n'envisage pas de transférer le pétrole brut de l'ouest vers l'est du Canada. Plutôt que de préserver ces ressources pour les générations futures, Harper préfère utiliser le gaz naturel, un carburant rare et plus propre, pour extraire à partir des sables bitumineux du pétrole synthétique plus polluant.

Le PSP tire parti de l'accès privilégié aux ressources naturelles du Canada déjà consenti aux États-Unis en vertu de l'ALENA. Cet accord limite en effet la possibilité pour le Canada de préserver les ressources rares et non renouvelables en hydrocarbures en vue d'une transition vers une économie postpétrole. Aux termes de l'article 605, le Canada, mais non le Mexique, doit continuer d'exporter les hydrocarbures non renouvelables vers les États-Unis dans une proportion égale aux expéditions totales au cours des trois années précédentes, même si cela entraîne des pénuries chez nous.

Risques pour l'environnement

- Les sables bitumineux contribuent le plus à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Canada.
- L'exploitation croissante des sables bitumineux empêchera le Canada de respecter ses engagements du protocole de Kyoto en vue de ralentir les changements climatiques.
- Si l'expansion se poursuit, les émissions de gaz à effet de serre seront de 4 ½ à 5 ½ fois plus élevées en 2020, selon les progrès technologiques réalisés au chapitre du confinement des déchets.
- Les bassins de décantation des résidus toxiques provenant des sables bitumineux couvrent un périmètre de 50 kilomètres carrés du Nord de l'Alberta et sont visibles de l'espace.

Risques pour la santé

- Dans les collectivités autochtones vivant en aval des sables bitumineux, on enregistre des taux de cancer très élevés.
- Cinq des 1 200 résidents de Fort Chipewyan sont décédés d'une forme rare de cancer qui se déclenche dans le canal biliaire. Ce type de cancer frappe habituellement une personne sur 100 000.

Terminaux de GNL dangereux

Le Mexique et le Canada serviraient de points d'entrée du gaz naturel liquéfié (GNL) destiné à la consommation des É.-U., ce qui entraînerait la construction de terminaux de regazéification en Basse-Californie, au Nouveau-Brunswick et éventuellement au Québec plutôt qu'aux États-Unis où ces terminaux font l'objet d'une vive opposition par crainte d'explosions.

Ce que cela signifie pour le Mexique

Les réserves de pétrole classique du Mexique s'amenuisent également, celles-ci ayant été ramenées à à peine 11 ans à la fin de 2006. Néanmoins, les profondeurs du golfe du Mexique en recèleraient d'autres.

Felipe Calderon, « vainqueur » des frauduleuses élections présidentielles mexicaines de 2006, est favorable à l'idée de recourir aux investissements étrangers pour extraire le pétrole, même si cela implique de modifier la Constitution du Mexique qui confère la compétence exclusive à PEMEX, société pétrolière d'État depuis 1938.

Durant la présidence de Vicente Fox (de 2000 à 2006), Halliburton, l'ancienne société du vice-président américain Dick Cheney, bien connue pour avoir tiré profit de la « reconstruction » de l'Iraq, a obtenu 159 contrats d'une valeur de 1,2 milliard de dollars US pour services rendus à PEMEX.

D'ores et déjà, Calderon encourage les pétrolières transnationales à s'associer à PEMEX dans des projets de forage dans les eaux profondes du golfe du Mexique. Suivront d'autres investissements privés dans le secteur du raffinage et dans la construction de pipelines.

Par ailleurs, en refusant de faire concorder les politiques mexicaines avec celles de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en ce qui a trait aux prix à l'exportation et aux contingents, Calderon entérine les projets de l'administration Bush visant à affaiblir le pouvoir de cette organisation.

Les sociétés pétrolières jouent dur avec Terre-Neuve

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador prend actuellement part à des négociations ardues avec un consortium dirigé par les sociétés Chevron et Exxon Mobil concernant l'exploitation du champ pétrolier extracôtier Hebron. L'an dernier, Terre-Neuve était sur le point de conclure une entente permettant à la province d'acquiescer à une participation financière de 4,9 % au projet. Les sociétés ont changé d'idée en cours de route.

Le gouvernement Harper a opposé une fin de non-recevoir aux demandes que lui avaient adressées Terre-Neuve pour le presser d'adopter une loi consacrant le principe selon lequel « inutilisation égale abandon ». Une telle loi aurait pour effet de retirer aux sociétés leurs droits d'exploiter le champ pétrolier Hebron si elles n'arrivent pas à s'entendre avec la province.

Les sociétés disposent par ailleurs d'un pouvoir de négociation accru puisque, en vertu du chapitre de l'ALENA sur les investissements, elles ont la possibilité d'intenter des poursuites pour obtenir réparation si des mesures gouvernementales les privent de profits escomptés.

Reg Anstey, président de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador, ne cesse d'affirmer que la population de Terre-Neuve doit tenir tête aux sociétés pour obtenir sa juste part de la valeur du pétrole extracôtier tout en protégeant le milieu marin, car l'industrie pétrolière est un éclair à l'échelle du temps, alors que l'industrie des pêches s'inscrit dans la durée.